



VILLE DE NOUMEA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt cinq, le mercredi 17 septembre à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCAION
11/09/2025

DATE D'AFFICHAGE
11/09/2025

Mme Sonia LAGARDE	M. Bruno CAPY
M. Jean-Pierre DELRIEU	Mme Tuilogona O'CONNOR
Mme Chantal BOUYE	M. Marc LE LEIZOUR
M. Patrick GUILLON	Mme Anne-Christine CHIMENTI
Mme Fabienne CHARDIGNY	Mme Kimberley BARONI
M. Tristan DERYCKE	M. Christophe DELIERE
Mme Diane BUI-DUYET	Mme Laurène CASSAGNE
M. Warren NAXUE	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION
M. Michel FONGUE	Mme Liliane CONDOUMY
Mme Janine BAJON	M. Claude CHARLOT
Mme Vaimoe ALBANESE	M. Daniel HINSCHBERGER
Mme Isabelle LAFLEUR	M. Emmanuel BERART
M. Nicolas BRIGNONE	M. Eric MELTESALE
Mme Cindy PRALONG	M. Bernard LAVANDIER
M. Philippe BLAISE	
M. Christophe DELESSERT	
M. Alexandre MACHFUL	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de : 53
conseillers en exercice

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 44
(13 procurations)

Mme Muriel GERMAIN	Mme Naïa WATEOU
M. Makaokio FIHIPALAI	M. Luc BRUN
Mme Magali MANUOHALALO	Mme Valérie LAROQUE
M. Jérémie KATIDJO-MONNIER	Mme Charlotte THAIAWE
M. Joseph BOANEMOA	Mme Stéphanie PAIMAN
Mme Laurie HUMUNI	M. Michel DESMEUZES
Mme Veylma FALAE	Mme Christine BELLET
Mme Jeanne POELLABAUER	M. Patrick SAKOUMORI
M. Jonas TAOFIFENUA	Mme Christiane SARIDJAN
Mme Françoise SUVE	Mme Christine LE SAINT
M. Marc ZEISEL	
Mme Pascale SERVENT	

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2025-1013
autorisant la signature des marchés sur appel d'offres ouverts
pour la rénovation de la halle sportive la "Jeune SCENE"

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 17 septembre 2025

VU la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie, notamment ses articles L. 131-2 et L131-2-1,

VU la délibération du congrès de la Nouvelle-Calédonie n° 424 du 20 mars 2019 modifiée portant réglementation des contrats et marchés publics,

VU les délibérations du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2025-234 à n° 2025-236 du 28 mars 2025 relatives au budget primitif 2025 de la Ville,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2025-927 du 13 août 2025 portant décision modificative n° 1 du budget principal primitif pour l'exercice 2025,

VU la note explicative de synthèse n° 2025/104 du 28 août 2025,

La commission de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement durable (caudd) entendue en séance du 3 septembre 2025

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Le maire ou son représentant est habilité à signer les marchés sur appel d'offres ouvert, avec le ou les soumissionnaire(s) proposé(s) par la commission d'appel d'offres, pour rénover la halle sportive la « Jeune Scène », ainsi que, le cas échéant, tous marchés négociés consécutifs à la décision de la commission d'appel d'offres.

Les marchés comprennent les trois lots suivants :

LOT A :

- Chapitre 01 : Démolition / VRD / Gros œuvre / Récolement : 28 039 840 francs CFP TTC
- Chapitre 02A : Revêtement de sols et murs : 8 130 122 francs CFP TTC
- Chapitre 03 : Menuiserie aluminium : 6 107 672 francs CFP TTC
- Chapitre 04 : Plomberie – sanitaires : 8 241 481 francs CFP TTC
- Chapitre 05 : Production d'eau chaude solaire : 9 millions francs CFP TTC
- Chapitre 07 : Menuiserie bois : 11 654 240 francs CFP TTC
- Chapitre 08 : Cloison légère et faux-plafond : 5 022 434 francs CFP TTC
- Chapitre 09 : Charpente / couverture / ferronnerie / serrurerie / signalétique :

21 869 905 francs CFP TTC

- Chapitre 11 : Peinture : 33 050 653 francs CFP TTC
- Chapitre 13 : Une rampe pour personne à mobilité réduite : 9 179 558 francs CFP TTC

Tranche conditionnelle :

- Chapitre 12 : Conception et installation de photovoltaïque : 6 millions francs CFP TTC

LOT B :

- Chapitre 06A : Electricité et Téléphonie : 12 805 158 francs CFP TTC
- Chapitre 06B : Electricité Eclairage Sportif : 3 095 728 francs CFP TTC

LOT C :

- Chapitre 02B : Revêtement de sol omnisport : 17 481 820 francs CFP TTC
- Chapitre 10 : Equipement sportif : 5 542 944 francs CFP TTC

ARTICLE 2 /

L'étendue du besoin à satisfaire couvre la sécurisation et la rénovation de l'ensemble des locaux de la halle sportive la « Jeune SCENE » d'une surface totale d'environ 1 778 m².

ARTICLE 3 /

D'une durée de douze mois, le montant prévisionnel du marché est estimé à cent quatre-vingt millions (180 000 000) francs CFP TTC.

La dépense est imputable au budget de la Ville.

ARTICLE 4 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 17 SEPTEMBRE
2025

Notification :

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 18 septembre 2025

Le secrétaire de séance,

A blue ink signature of Kimberley BARONI, consisting of several horizontal strokes and a large 'B'.

Madame Kimberley BARONI

Le Maire,

A black ink signature of Sonia LAGARDE, written in a cursive style.

SONIA LAGARDE

DESTINATAIRES :

- SUBD ADMINIS. SUD	1
- DF (dont TPS)	2
- SCEB	1
- MISE EN LIGNE	1